

REGLEMENT TROPHÉE REGIONAL DES JEUNES CYCLISTES 2012

REGLEMENT GENERAL

CATEGORIES :

Poussins	7-8 ans	2005 et 2004
Pupilles	9-10 ans	2003 et 2002
Benjamins	11-12 ans	2001 et 2000
Minimes	13-14 ans	1999 et 1998

Prélicenciés (hors Trophée Régional).

DATES ET LIEUX :

Dimanche 15 avril 2012 – Route - SALON - Toutes catégories
Dimanche 13 mai 2012 – QCM et Sprint - BERRE - Toutes catégories
Dimanche 03 juin 2012 – Cyclo-cross - BOLLENE - Toutes catégories (finale).

CLASSEMENTS :

- ✓ Classement individuel sur toutes les épreuves avec remise de maillot sur le général, lors de la finale.
- ✓ Classement par équipe de club garçons et filles confondus sur les 3 journées pris sur les 5 meilleurs coureurs par épreuve quel que soit la catégorie, avec 3 catégories de représentées par épreuve.

- Il n'est pas obligatoire de participer à toutes les journées mais il est obligatoire de participer à toutes les épreuves pour être classé au général individuel.

Les Clubs n'ayant pas de coureur dans certaines catégories peuvent participer et donc être classés sur la journée.

- L'équipe ayant le plus grand nombre de points sera déclarée vainqueur du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes.

- Epreuves de sprint, de route et de cyclo cross : barème 1

- Epreuve de Q.C.M. : barème 1 (individuel) barème 2 (équipe).

- En cas de coureurs ex aequo, les points attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage de points.

- En cas d'ex aequo au classement final par équipe, il sera tenu compte de la place détenue à l'épreuve chronométrée.

TROPHÉE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES :

Une sélection régionale participera au Trophée de France des Jeunes Cyclistes selon un classement général individuel par catégorie de pupilles à minimes (un classement filles et un classement garçons).

Le nombre prévu par catégories filles et garçons sera en fonction du règlement du Trophée de France.

En revanche, pour que tout coureur puisse être sélectionné, il devra participer aux trois journées du TRJC

En cas de coureurs ex aequo, c'est le nombre de places de premiers, de deuxièmes, de troisièmes etc... et ainsi de suite, qui les départageront.

Si encore ex aequo, c'est l'épreuve chrono qui les départageront.

S'il n'y a pas d'épreuve chrono, c'est le classement de la dernière épreuve qui les départageront.

Chaque sélectionné devra respecter les consignes établies, entre autre : **rester avec son équipe et son encadrement durant tout le séjour, hébergement compris.**

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCEPTEE

RECOMPENSES :

Les récompenses se feront à chaque journée, les coureurs filles et garçons recevront individuellement coupes et médailles.

CEREMONIE PROTOCOLAIRE FINALE :

L'Ecole vainqueur du Trophée recevra une coupe ou un trophée et chaque coureur de cette Ecole un souvenir.
Le vainqueur de chaque catégorie recevra un maillot.

REGLEMENT TECHNIQUE

EPREUVES :

Toutes les épreuves se déroulent par catégorie (ex : benjamins 1 et 2).

ORDRE DE PASSAGE :

Prélicenciés (hors trophée)
Poussins / pupilles / benjamins / minimes.

REGLEMENT TECHNIQUE POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

Le casque, les gants, le dossard à épingles (4) seront obligatoires pour toutes les épreuves.

Tous les types de vélos seront acceptés, s'ils sont aux normes U.C.I.

Les guidons dits « cornes de vache » en bout de guidon sont interdits.

Le développement sera limité à 6m14 pour les minimes et 5m60 pour les autres catégories.

Un contrôle de braquet sera effectué à chaque épreuve.

Tout cas de fraude sera sanctionné par la mise hors course immédiate de l'équipe.

Abandon :

Le concurrent qui abandonnera lors d'une épreuve sera classé à la dernière place de sa catégorie de cette épreuve. Il pourra disputer les autres épreuves.

Pénalités :

La mise hors course signifie que le concurrent ou l'équipe est exclu du Trophée Régional et qu'il ou qu'elle ne figurera pas au classement final.

Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours, le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et participera au classement final.

Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, c'est le règlement général de la F.F.C. qui servira de référence.

Discipline générale :

Toute équipe et concurrents engagés seront soumis au respect du règlement et placés sous le contrôle des arbitres. Toute manifestation intempestive (parents, dirigeants, coureurs) à l'encontre des arbitres ou participants entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter l'arbitrage en cas de contestation.

Arbitrage :

L'organisateur devra fournir 2 personnes, éducateurs ou dirigeants licenciés.

Chaque Club devra mettre à disposition dans chaque épreuve 1 éducateur ou dirigeant licencié.

Soyons sport et bonne chance à tous !

EPREUVE CYCLO CROSS (barème 1)

Dossards : 11 heures

Premier départ : 12 heures

C'est une épreuve en ligne. Le nombre de tours sera déterminé selon le temps du premier tour.

Le placement des concurrents sur la ligne de départ s'effectuera selon le classement général de l'épreuve de sprint.

2 parcours :

1 pour les précenciés, poussins, (500 mètres environ)

1 pour les pupilles, benjamins et minimes, (1000 mètres environ).

Ils présenteront des tracés techniques avec alternance de zone d'effort et de zone d'adresse.

Pour être classé, chaque coureur devra franchir la ligne d'arrivée avec son vélo (crevaison, incident technique ou chute).

Toute sortie volontaire ou involontaire du circuit sera sanctionnée par une pénalité de 25 points.

Les passages avec obstacles rapportés ne pourront donner lieu à pénalités.

L'utilisation des roues de cyclo cross est permise.

Un poste de dépannage sera placé sur le circuit précenciés, poussins, pupilles, benjamins, minimes (changement de roues ou vélos).

Tout dépannage et toute aide seront sanctionnés par une pénalité de 25 points sur le coureur, en dehors lieux prévus.

Durée :

- précenciés : 3 minutes

- poussins : 5 minutes

- pupilles : 7 minutes

- benjamins : 10 minutes

- minimes : 15 minutes.

A la charge de l'organisateur :

Reconnaissance à vélo pour toutes catégories avant le début de la première épreuve.

Prévoir :

- le contrôle des développements (5m60 – 6m14)

- le compte tours

- la cloche

- la ligne de départ pour 10 à 15 concurrents.

Déposer le détail d'organisation bien à l'avance.

EPREUVE QUESTIONNAIRE

Individuel (barème 1) - Equipe (barème 2)

Début : à partir de 10 h.

C'est une épreuve individuelle avec un classement par équipe et individuel.

Tous les concurrents seront soumis à un questionnaire sous forme de Q.C.M. (Question à Choix Multiples). Un questionnaire différent pour chaque catégorie.

Les questions porteront sur :

- la mécanique, l'entraînement, l'alimentation, le code de la route etc. 20 questions pour les pupilles, benjamins et minimes. Durée : 30 minutes.

- les précenciés et poussins ne participeront pas à cette épreuve.

Un classement individuel sera établi pour la sélection au Trophée de France.

Aucune personne (dirigeant, éducateur ou autre) ne sera acceptée dans la salle.

La correction du QCM se fera au siège du Comité Régional par des correcteurs neutres.

A la charge de l'organisateur : - une salle / - tables, chaises / - stylos.

EPREUVE ROUTE (barème 1)

Dossards : 13 h – Départ : 14 h

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon un tirage au sort individuel effectué à l'avance afin de rentrer en informatique les concurrents.

Distance :

Prélicenciés : 500 mètres à 1 km

Poussins : 3 à 5 kms

Pupilles : 5 à 10 kms

Benjamins : 10 à 15 kms

Minimes : 15 à 30 kms.

- Un changement de roue (**seulement**) sera autorisé au podium.
 - Tout dépannage en dehors de celui autorisé sera sanctionné par la mise hors course.
 - Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.
 - Les ravitaillements même en boisson ne seront pas autorisés sur le parcours
- Seuls les benjamins et les minimes seront autorisés à mettre un bidon sur leur vélo, par contre aucun ravitaillement ou jet de bidon ne sera accepté sur le circuit.
- Aucun échauffement et aucune reconnaissance ne seront autorisés après le 1^{er} départ sous peine de disqualification du coureur.
 - Après avoir franchi l'arrivée, un coureur ne pourra repasser en sens inverse, sous peine d'une pénalité de 25 points.

A la charge de l'organisateur :

Reconnaissance à vélo pour toutes les catégories avant le début de la première épreuve.

Prévoir :

- le contrôle des développements (5m60 – 6m14)
- le compte tours
- la cloche
- la ligne de départ pour 10 concurrents.

Déposer le détail d'organisation bien à l'avance.

Le nombre de ligne sera limité à 5 lignes soient 50 coureurs, d'ou au delà de 50 participants dans une catégorie il sera procédé à un partage en 2 séries (dossards pairs & impairs).

Chaque série marquera les points selon le barème 1

EPREUVE SPRINT (barème 1)

Dossards : 9 h – Départs : Matin : 1er départ : 10 h – Après-midi : départ : 14 heures.

L'épreuve se déroule sur une ligne droite bitumée de :

- Chrono : 100 mètres plus 30 mètres pour le départ lancé pour toutes les catégories.

- Sprint : 300 mètres pour toutes les catégories.

Elle se disputera en 2 manches de la façon suivante :

Matin :

1 : L'épreuve chronométrée départagera les concurrents de chaque catégorie pour l'épreuve finale qui sera le sprint.

- Le départ individuel s'effectuera selon le classement général de la route.
- Le départ sera lancé et non tenu.
- Lors du chrono seulement, sera autorisé à recommencer : le saut de chaîne, la crevaison et la chute.

Après-midi :

2 : L'épreuve du sprint qui sera la finale, départagera les concurrents de chaque catégorie pour leur place réelle.

- chaque concurrent participera à un sprint. Les séries seront établies selon le temps effectué à l'épreuve chronométrée.
- Le nombre de concurrents dans les séries sera déterminé, selon la largeur de la route (8 coureurs maximum).

Exemple : De la 1^{ère} à la 7^{ème} place : les 7 meilleurs chronos

De la 8^{ème} à la 14^{ème} place : les 7 suivants etc.....

- chaque concurrent se rangera à sa convenance, selon son temps du chrono dans un des couloirs.
- chaque couloir sera d'une longueur de 10 mètres. Les concurrents devront conserver leur ligne ainsi qu'au départ du sprint, sous peine de déclassement à la dernière place de leur série.
- le départ se fera tenu et donné au sifflet. Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol, sous peine de disqualification de leur coureur et seront différents du Club du coureur.
- les incidents mécaniques, techniques, la chute ne seront pas prétexte à recommencer. Le coureur devra franchir la ligne pour être classé.

Pour les 2 manches (chrono et sprint), le blocage des pieds avec des sangles est interdit pour des raisons de sécurité.

EPREUVE SPRINT (barème 1) suite

FEMININES

Les concurrentes participeront avec les garçons.

Pour le classement individuel et par équipe, il sera confondu avec celui des garçons.

Un classement spécifique par catégorie sera établi à l'issue de l'épreuve de sprint.

A la charge de l'organisateur :

Prévoir :

- le contrôle des développements (5m60 – 6m14)
- le compte tours et la cloche
- les couloirs sur une longueur de 10 mètres
- une zone d'échauffement.

Déposer le détail d'organisation bien à l'avance.

BAREME 1

PLACE	POINTS	PLACE	POINTS
1	400	26	115
2	385	27	106
3	370	28	97
4	355	29	88
5	340	30	79
6	325	31	70
7	310	32	67
8	295	33	64
9	280	34	61
10	265	35	58
11	250	36	55
12	241	37	52
13	232	38	49
14	223	39	46
15	214	40	43
16	205	41	40
17	196	42	37
18	187	43	34
19	178	44	31
20	169	45	28
21	160	46	25
22	151	47	22
23	142	48	19
24	133	49	16
25	124	50	13

BAREME 2

1	800	9	400
2	750	10	350
3	700	11	300
4	650	12	250
5	600	13	200
6	550	14	150
7	500	15	100
8	450	16	50